

Image not found or type unknown



Comment regulariser ma fammil

Par **sophiko**, le **30/11/2014** à **11:18**

Bonjour,

Je suis au France depuis 2009 et j'ai eu protection subsidiaire numéro 2. En 2013 ma sœur et ma mère sont venus en France et elles ont aussi demandé d'asile politique. mais elles ont eu un refus de la pars de l'OFPRA. Après on a demandé un recours et c'est en cours.

Peut-être il existe le droit qui me permet avec ma carte de protection subsidiaire faire régulariser ma famille sans passer le recoure.

Cardinalement